

PROCÈS-VERBAL d'une réunion ordinaire du **Conseil d'établissement (CÉ)** de l'école primaire des Explorateurs (205, rue Désiré-Juneau, Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier), tenue le jeudi 5 juin 2025, à 18 h 30, à laquelle ont participé :

Les représentants des parents :

- M^{mes} Vicky Caron, Andrée-Anne Dubois, Allison Fortier et Stéphanie L'Heureux ainsi que M. Éric Pelletier

Les représentantes des enseignants :

- M^{mes} Joëlle Lavoie-Landry, Roxanne Rinfret-Bernier et Natacha Savard

Les représentantes du personnel de soutien :

- M^{mes} Anne-Marie Gauthier et Roxanne Thibault-Dufour

Autres présences :

- M^{mes} Annie Dussault (membre parent substitut), Nathalie Laprade (membre de la communauté) et M. Martin Savard (directeur) sont également présents.

Absences :

- M^{mes} Mariève Allard (représentante des parents) et Marie-Michèle Godbout (représentante des enseignants)

1. Ouverture de l'assemblée

M^{me} Stéphanie L'Heureux déclare la séance officiellement ouverte à 18 h 37 et souhaite la bienvenue aux membres présents.

2. Adoption de l'ordre du jour

CÉ-2024-2025-52

M^{me} Vicky Caron adopte l'ordre du jour tel que déposé.

Proposition adoptée à l'unanimité

3. Adoption du procès-verbal de la réunion du 1^{er} mai 2025

CÉ-2024-2025-53

M^{me} Roxanne Rinfret-Bernier propose l'adoption du procès-verbal de la réunion du 1^{er} mai 2025 tel que déposé.

Proposition adoptée à l'unanimité

4. Suivi au procès-verbal

Madame Roxanne Thibault-Dufour confirme avoir effectué les corrections demandées.

5. Droit de parole au public

Aucun parent ne s'est présenté.

6. Factures pour l'année scolaire 2025-2026

Les membres du CÉ sont invités à faire un survol des factures scolaires qui seront acheminées aux parents en juillet prochain. Ces derniers auront encore la possibilité de payer celles-ci par Internet.

CÉ-2024-2025-54

M^{me} Stéphanie L'Heureux propose ce qui suit, en plus de ce qui était déjà accepté en tant que montant maximal :

- Maternelle 4 ans à 2^e année : 5 % d'augmentation, soit un prix maximal de 96.50 \$
- 3^e à 5^e année : 10 % d'augmentation, soit un prix maximal de 104.50 \$
- 6^e année : coût maximal accordé de 117.75 \$.

M. Éric Pelletier demande un vote secret.

Après dépouillement des votes, 5 membres sont POUR et 5 sont CONTRE

La présidente doit donc utiliser son vote prépondérant. La proposition est adoptée à majorité.

7. Fournitures pour l'année scolaire 2025-2026

Les membres du CÉ sont invités à faire un survol des listes de fournitures scolaires qui seront acheminées aux parents en juillet prochain.

CÉ-2024-2025-55

M^{me} Roxanne Thibault-Dufour propose que les listes de fournitures scolaires 2025-2026 soient adoptées tel que déposé.

Proposition adoptée à l'unanimité

8. Budget pour l'année scolaire 2025-2026

M. Martin Savard présente le budget de l'année financière 2025-2026. Il prend le temps d'expliquer les différents postes budgétaires.

CÉ-2024-2025-56

Il est proposé par M. Éric Pelletier que le budget pour l'année scolaire 2025-2026 soit adopté tel que présenté.

Proposition adoptée à l'unanimité

9. Sorties éducatives

Dans le cadre du projet « À l'école, on bouge! », l'activité du mois de mai s'intitulait « Marche autour de l'école ». Les classes et groupes suivants ont gagné une sortie à la Plage Jacques-Cartier : A03, A04, MDE, H02 et les groupes de M^{mes} Sandra, Maude et Aziza du service de garde ont gagné une période de jeux animée par M. Pierre-Luc, au gymnase, sur l'heure du dîner. La sortie pour les classes aurait lieu le vendredi 13 juin en avant-midi et les coûts qui s'y rattachent seraient absorbés par la mesure « À l'école, on bouge! ».

CÉ-2024-2025-57

M^{me} Stéphanie L'Heureux propose ce qui précède.

Proposition adoptée à l'unanimité

10. Gestion future des surplus et des déficits des établissements

M. Martin Savard explique les perspectives budgétaires futures. Lorsqu'une école sera en déficit, il y aura coupure sur le budget de l'année subséquente et un plan de redressement financier sera demandé à l'établissement concerné.

À l'inverse, dans le cas d'un surplus, celui-ci sera repris par le centre de services scolaire, sauf les sommes contenues au niveau des fonds à destination spéciaux, au niveau du budget de fonctionnement du conseil d'établissement et au niveau du perfectionnement des enseignants.

Bonne nouvelle! La dette occasionnée par l'emprunt de l'installation du terrain de soccer synthétique a récemment été épongée par le centre de services scolaire. L'école n'aura donc plus à déboursier la somme d'environ 10 000 \$ annuellement à ce sujet pour les 17 années à venir.

11. Sondage sur le fonctionnement du CÉ

M^{me} Stéphanie L'Heureux invite les membres du CÉ à compléter le sondage sur le fonctionnement du conseil d'établissement et à lui remettre avant de quitter la rencontre. Ces informations permettront de s'ajuster selon les commentaires reçus pour la prochaine année scolaire.

12. Course-o-thon (suivi)

Le course-o-thon 2025 a permis d'amasser un montant de 25 500 \$. De cette somme, 1/3 du montant sera déposé dans le fonds à destination spéciale des sorties éducatives et le 2/3 du montant restant sera déposé dans le fonds à destination spéciale associé à la cour d'école. De plus, un montant de 4 500 \$ a été remis en prix pour les différents tirages.

13. Parole aux représentantes du personnel de soutien

Aucun point n'a été apporté.

14. Parole au membre de la communauté

M^{me} Nathalie Laprade mentionne que plusieurs activités estivales sont à venir.

15. Parole aux représentantes du comité de parents

La dernière rencontre a eu lieu le mercredi 21 mai dernier. Il y a eu plusieurs points de traités. Toutefois, ceux-ci ne concernaient pas le CÉ de notre milieu. Les membres ont eu la même information que nous, à savoir que l'augmentation des frais de reprographiques est occasionnée par le renouvellement des équipements.

16. Parole au responsable de la trésorerie

M^{me} Andrée-Anne Dubois mentionne qu'aucune dépense supplémentaire n'a été effectuée à ce jour.

17. Sujet divers

M. Martin Savard mentionne qu'à compter de l'automne prochain, il y aura 2 nouvelles activités offertes en parascolaire. Effectivement, le pickleball ainsi que le tennis seront proposés aux élèves de 3^e à 6^e année. Ces activités se dérouleront sur une période de 10 semaines à l'automne et de 10 autres semaines au printemps.

18. Levée de l'assemblée

CÉ-2024-2025-58

Il est proposé par M^{me} Stéphanie L'Heureux que la rencontre soit levée à 20 h 48.

Proposition adoptée à l'unanimité



Martin Savard
Directeur



Stéphanie L'Heureux
Présidente